

# Aperçu de la participation sociale, politique et économique des groupes racisés

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 17 mai 2022

En réponse à [La stratégie canadienne de lutte contre le racisme](#), le Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion de Statistique Canada diffuse aujourd'hui une première série de 13 tableaux de données sur l'inclusion sociale. Près de 100 indicateurs peuvent maintenant être utilisés pour examiner diverses facettes socioéconomiques de l'inclusion sociale des groupes racisés.

Dans le présent communiqué, le concept de population « racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ». Cette dernière désigne les personnes appartenant à un groupe de minorités visibles, comme défini par la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, laquelle définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche » (pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez lire la note aux lecteurs).

Ces indicateurs fournissent des renseignements pertinents en vue d'élaborer des politiques de lutte contre le racisme et la discrimination, et ils reflètent l'engagement de l'organisme à mieux comprendre la situation grâce à l'utilisation de données désagrégées. Les nouvelles données mettent en lumière les expériences uniques des Canadiens racisés, qu'ils aient immigré au Canada ou qu'ils y soient nés.

Les indicateurs diffusés aujourd'hui forment un cadre conceptuel plus large de thèmes qui permettent de mesurer l'inclusion sociale au sein de la population diversifiée du Canada. Ces thèmes sont les suivants : la participation au marché du travail; l'engagement communautaire et la participation politique; la représentation dans les postes décisionnels; les besoins fondamentaux et le logement; la santé et le bien-être; l'éducation, la formation et les compétences; le revenu et la richesse; les liens sociaux et les réseaux personnels; la communauté locale; les institutions et les services publics; la discrimination et la victimisation.

Le présent article donne un aperçu de l'inclusion sociale des groupes racisés sous deux thèmes, à savoir l'engagement communautaire et la participation politique, et la représentation dans les postes décisionnels. On y examine les indicateurs clés de la participation à des groupes et à des organismes communautaires, de la représentation dans les postes de cadre supérieur ainsi que du vote aux élections et de l'engagement politique. L'analyse porte sur les sept principaux groupes racisés au Canada, soit les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes et les Asiatiques du Sud-Est.

Les résultats révèlent que, bien que les taux de participation communautaire des Canadiens racisés soient généralement semblables à ceux du reste de la population, leur représentation dans les postes de gestion est nettement plus faible, et leur taux de participation électorale ainsi que leur engagement politique sont quelque peu inférieurs à ceux des autres Canadiens. On observe également des différences importantes entre les groupes racisés en ce qui concerne ces mesures d'inclusion sociale.

## **Engagement communautaire : parmi les groupes racisés, les Noirs, les Philippins et les Latino-Américains sont les plus susceptibles de participer à un groupe, à un organisme ou à une association communautaire**

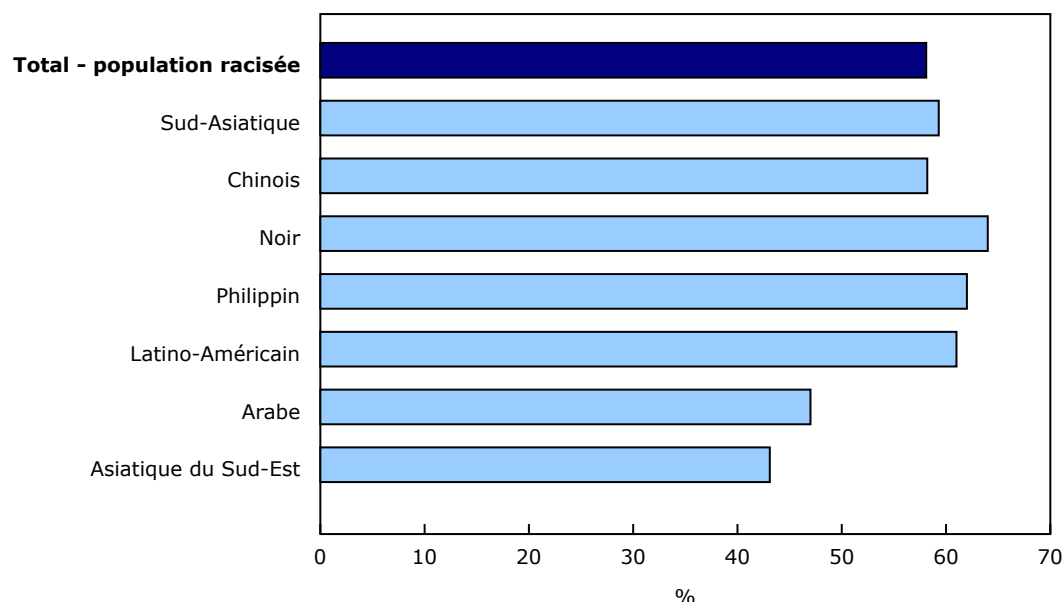
La participation à des groupes, des organismes et des associations communautaires révèle la force des liens sociaux et la possibilité pour une personne d'obtenir du soutien social dans les communautés. L'engagement communautaire permet des interactions multiples et diversifiées entre les personnes et les groupes, et il contribue à forger des relations d'interdépendance et de solidarité. Pour ces raisons, les niveaux élevés d'engagement communautaire constituent des indicateurs d'inclusion sociale.

Selon les données de l'Enquête sociale générale de 2020 – Identité sociale (ESG IS), parmi les Noirs (64 %), les Philippins (62 %) et les Latino-Américains (61 %), plus de 6 sur 10 ont participé à au moins un groupe, une association ou un organisme social ou communautaire. Ces taux sont semblables à celui de la participation communautaire du reste de la population (60 %).



À titre de comparaison, moins de la moitié des Arabes (47 %) et des Asiatiques du Sud-Est (43 %) ont participé à de tels organismes. Il convient de noter qu'il n'y avait pas de différence significative dans la participation à des groupes sociaux ou communautaires entre la population racisée née au Canada et les personnes nées à l'étranger qui sont arrivées au Canada dans le cadre du processus d'immigration.

### Graphique 1 Adhésion ou participation à au moins un groupe, un organisme ou une association, selon le groupe racisé, 2020



Source(s) : Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020 (5024).

### La participation à des organismes sportifs est la forme la plus courante d'engagement communautaire parmi les groupes racisés

Les formes les plus courantes d'engagement communautaire au sein de la population racisée sont la participation à des organismes sportifs (22 %), à des groupes d'appartenance religieuse (20 %), à des organismes culturels, éducatifs ou de loisirs (19 %) et à des syndicats ou des associations professionnelles (18 %).

### La participation à un type particulier d'organisme communautaire varie selon le groupe racisé

Bien que, dans l'ensemble, les Noirs, les Philippins et les Latino-Américains affichaient les plus hauts taux d'engagement communautaire, la participation à un type particulier d'organisme variait selon le groupe racisé. Par exemple, la participation à des organismes sportifs était la plus élevée chez les Chinois (27 %), mais elle était la plus faible chez les Asiatiques du Sud-Est (15 %), alors que les Sud-Asiatiques (20 %) se rapprochaient de la moyenne de tous les groupes racisés.

Les Sud-Asiatiques (18 %) participaient davantage à des organismes humanitaires ou à des œuvres de bienfaisance que les Noirs (14 %) et les Philippins (10 %), qui étaient habituellement plus susceptibles de participer à des groupes, des organismes ou des associations communautaires. Par ailleurs, les Sud-Asiatiques (20 %) affichaient un taux de participation plus faible à des groupes d'appartenance religieuse que les Noirs (31 %).

---

## **Représentation dans les postes décisionnels : les personnes racisées sont moins susceptibles d'occuper un poste de cadre supérieur**

Une pleine inclusion ainsi qu'une participation à part entière aux diverses institutions sociales, politiques et économiques exigent que chacun ait la possibilité de progresser au sein de la société, puis d'accéder à des postes de gestion associés à des fonctions décisionnelles dans les administrations publiques, les institutions et les entreprises (voir la note aux lecteurs pour la description des professions de gestion). L'avancement des employés à ces postes est souvent associé au processus de mobilité sociale, économique et professionnelle.

Dans les trois recensements à l'étude (2006, 2011 et 2016), les Canadiens racisés de 25 à 64 ans étaient environ deux fois moins susceptibles que le reste de la population d'occuper des postes de cadre supérieur. En 2016, 7 travailleurs racisés pour 1 000 occupaient un poste de cadre supérieur par rapport à 15 pour 1 000 chez le reste de la population.

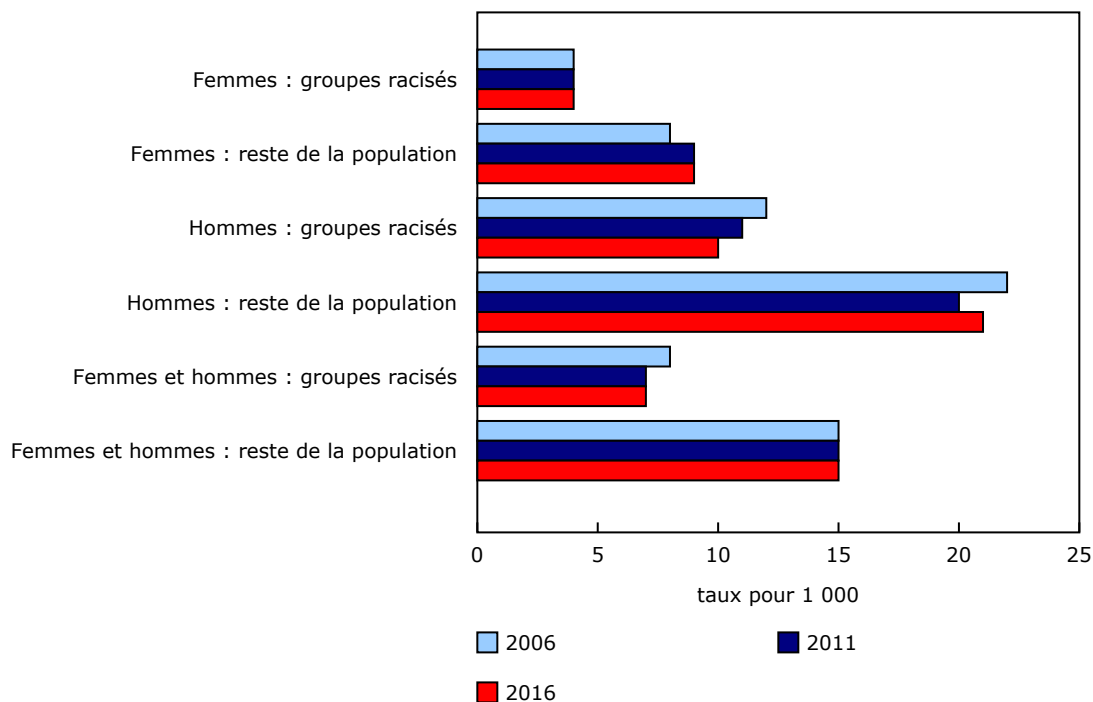
Au sein de la population racisée, on observait des différences entre les immigrants et les non-immigrants de ce même groupe d'âge. Plus précisément, en 2016, 9 non-immigrants pour 1 000 occupaient des postes de cadre supérieur par rapport à 7 immigrants pour 1 000.

La représentation au sein des postes de cadre supérieur variait également selon le genre. Dans le groupe d'âge des 25 à 64 ans, les hommes étaient deux fois plus susceptibles que les femmes d'occuper des postes de cadre supérieur, tant au sein de la population racisée qu'au sein du reste de la population.

De plus, les hommes et les femmes racisés étaient deux fois moins susceptibles d'occuper des postes de cadre supérieur que les hommes et les femmes du reste de la population, et ces différences ont persisté au fil du temps. Par exemple, 10 hommes racisés pour 1 000 occupaient des postes de cadre supérieur en 2016, par rapport à 21 hommes du reste de la population pour 1 000. Ces taux étaient de 4 pour 1 000 chez les femmes racisées, et de 9 pour 1 000 chez les femmes du reste de la population.

## Graphique 2

### Représentation de la population de 25 à 64 ans occupant des postes de cadre supérieur, selon le groupe (racisé ou reste de la population), 2006, 2011 et 2016



Source(s) : Recensements de la population, 2006 et 2016 (3901); Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).

## Les Arabes et les Chinois affichent les plus fortes proportions de cadres supérieurs parmi les groupes racisés

Parmi les groupes racisés, les Arabes (12 pour 1 000) et les Chinois (10 pour 1 000) étaient les plus susceptibles d'occuper des postes de cadre supérieur en 2016, par rapport aux Sud-Asiatiques (8 pour 1 000), aux Latino-Américains (5 pour 1 000) et aux Noirs (4 pour 1 000).

Tout comme la tendance générale observée pour tous les groupes racisés, les taux de représentation dans les postes de cadre supérieur de 2006 à 2016 ont peu changé parmi les principaux groupes racisés, à l'exception des Arabes, pour lesquels les taux ont diminué pour passer de 17 pour 1 000 en 2006 et à 12 pour 1 000 en 2016.

**Tableau 1****Représentation de la population de 25 à 64 ans occupant des postes de cadre supérieur, selon les sept principaux groupes racisés et le reste de la population, 2006, 2011 et 2016**

	2006	2011	2016
	taux pour 1 000		
Total - population racisée	8	7	7
Sud-Asiatique	9	8	8
Chinois	10	9	10
Noir	5	5	4
Philippin	2	2	2
Latino-Américain	5	5	5
Arabe	17	13	12
Asiatique du Sud-Est	4	6	4
Reste de la population	15	15	15

Source(s) : Recensements de la population, 2006 et 2016 (3901); Enquête nationale auprès des ménages, 2011 (5178).

**Vote et engagement politique : la population racisée est moins susceptible de voter et de s'intéresser aux activités politiques**

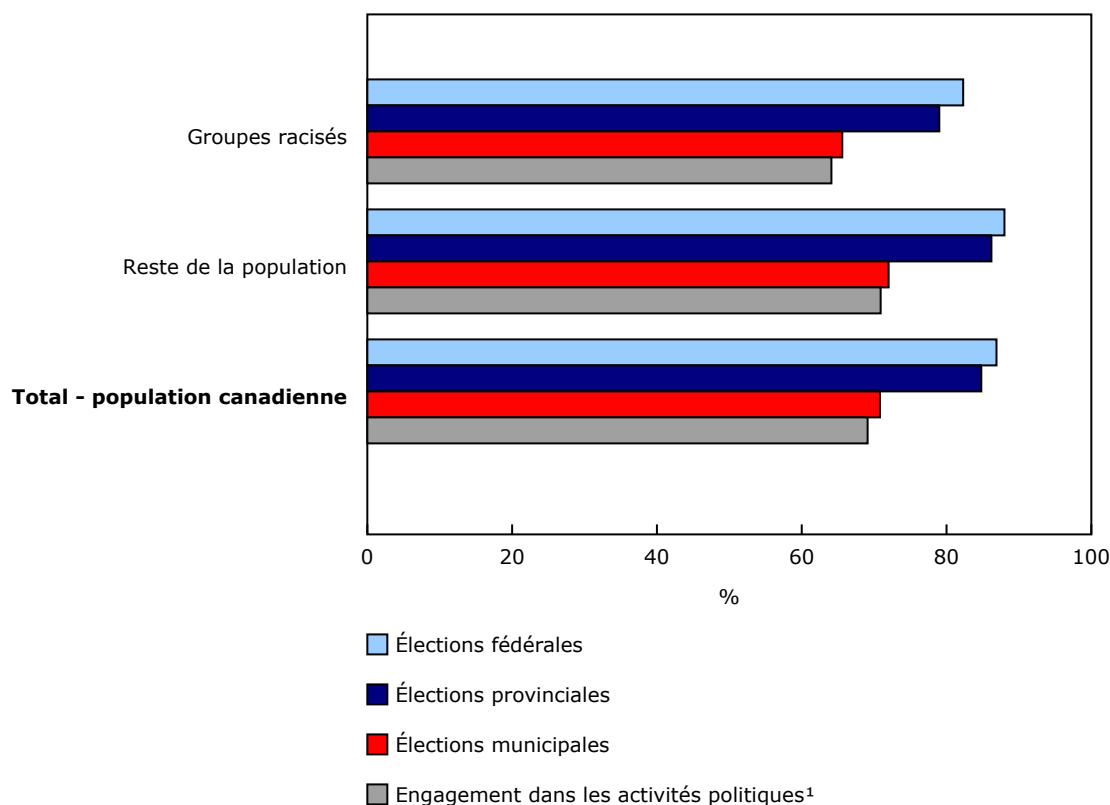
La participation politique est un aspect important de l'inclusion sociale. En votant et en s'intéressant à la politique, les citoyens peuvent exercer leurs droits démocratiques et influencer l'orientation politique du pays. La participation politique peut être évaluée en fonction de deux indicateurs : la participation électorale ainsi que la participation à des activités politiques autres que le vote.

Selon les données de l'ESG IS de 2020, 87 % des Canadiens ayant le droit de voter ont déclaré s'être prévalus de ce droit aux élections fédérales de 2019, 85 % aux dernières élections provinciales et 71 % aux dernières élections municipales. Il est important de noter que la participation autodéclarée aux élections a tendance à être surestimée dans les enquêtes comme l'ESG (pour obtenir plus de renseignements, voir [Élections Canada](#)).

La tendance en matière de vote aux trois ordres de gouvernement (c.-à-d. une participation plus grande aux élections fédérales et une participation plus faible aux élections municipales) chez les Canadiens racisés était semblable à celle observée chez le reste de la population. Toutefois, les Canadiens racisés étaient moins susceptibles de participer au processus électoral. Ils étaient de 6 à 7 points de pourcentage moins susceptibles de voter aux dernières élections que les citoyens du reste de la population.

### Graphique 3

#### Vote aux élections fédérales, provinciales et municipales et engagement politique, selon le groupe (racisé ou reste de la population)



1. Autres que le vote.

Source(s) : Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020 (5024).

L'engagement dans des activités politiques est une autre mesure de la participation politique. Il comprend un plus large éventail d'activités politiques (autres que le vote), comme chercher de l'information ou exprimer son opinion sur une question politique, communiquer avec un journal ou un politicien, assister à une réunion publique ou participer à une manifestation, signer une pétition, boycotter ou choisir un produit pour des raisons éthiques, s'afficher avec un élément symbolique pour appuyer une cause politique ou sociale, ou faire du bénévolat pour un parti politique. Ces activités ont lieu de façon plus régulière que le vote aux élections et comprennent la participation en ligne et en personne. Le taux de participation à ces activités était de 64 % chez les Canadiens racisés et de 71 % chez le reste de la population.

Au sein de la population racisée, l'engagement politique des citoyens nés au Canada et des immigrants variait de façon considérable. La population racisée née au Canada (80 %) était beaucoup plus engagée dans des activités politiques non électorales que leurs homologues immigrants (59 %).

Cette différence peut être attribuable en partie à l'âge, car la population racisée née au Canada est plus jeune que la population immigrante, et les jeunes sont généralement plus engagés sur les plans politique et social. En effet, l'étude « [La participation politique et l'engagement communautaire des jeunes](#) » a révélé que les jeunes, bien que moins enclins à voter, sont plus susceptibles que les personnes plus âgées de participer à des activités politiques non électorales.

## Les Sud-Asiatiques ont participé le plus activement aux dernières élections, alors que les Noirs étaient les plus engagés dans des activités politiques non électorales

Les tendances en matière de vote et d'engagement dans les activités politiques non électorales étaient également différentes pour certains groupes racisés. En 2020, les Philippins, les Asiatiques du Sud-Est et les Noirs étaient les moins susceptibles de voter aux dernières élections, quel que soit l'ordre de gouvernement, tandis que les Sud-Asiatiques étaient ceux qui participaient le plus activement aux trois processus électoraux.

Les Noirs étaient les plus engagés dans les activités politiques non électorales (70 %). Parmi les personnes noires, 81 % ont déclaré avoir voté aux élections fédérales, mais leurs proportions en ce qui a trait à leur participation aux élections provinciales (71 %) et municipales (58 %) étaient plus faibles.

Dans l'ensemble, les Sud-Asiatiques, les Arabes et les Latino-Américains participaient le plus activement à la vie démocratique, puisque la participation politique parmi ces groupes racisés était supérieure à 65 % pour les trois processus électoraux ainsi que pour l'engagement politique.

**Tableau 2**  
**Vote aux élections fédérales, provinciales et municipales et engagement politique chez les sept principaux groupes racisés**

	Taux de participation aux dernières élections fédérales	Taux de participation aux dernières élections provinciales	Taux de participation aux dernières élections municipales	Engagement dans les activités politiques (autres que le vote)
	%			
Sud-Asiatique	89,8	88,9	76,4	69,6
Chinois	81,0	76,6	62,8	60,9
Noir	81,1	70,9	57,6	70,1
Philippin	77,6	76,3	67,7	47,9
Latino-Américain	84,6	82,0	68,3	65,3
Arabe	85,5	80,2	68,3	66,8
Asiatique du Sud-Est	76,9	81,0	59,3	55,1

Source(s) : Enquête sociale générale – Identité sociale, 2020 (5024).

## Note aux lecteurs

Le présent communiqué donne un aperçu de l'état de l'inclusion sociale au Canada à l'aide des données des recensements de 2006 et de 2016, de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et de l'Enquête sociale générale de 2020 – Identité sociale (ESG IS).

Le concept de population « racisée » est mesuré au moyen de la variable « minorité visible ». Cette dernière désigne les personnes appartenant à un groupe de minorités visibles, comme défini par la Loi sur l'équité en matière d'emploi, laquelle définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais. Dans le présent article, seuls les sept principaux groupes désignés comme minorités visibles sont analysés. Étant donné les petites tailles des échantillons pour les catégories « Asiatique occidentale », « Coréen », « Japonais », « Minorité visible, non incluse ailleurs », « Minorités visibles multiples » et « Non précisé » dans l'ESG IS, celles-ci sont comprises dans le « Total – Population des minorités visibles » (présenté comme « Total – population racisée » dans les graphiques et les tableaux), mais ne figurent pas dans le présent article pour des raisons liées à la qualité des données ou pour répondre aux exigences en matière de confidentialité de la Loi sur la statistique, ainsi que pour assurer l'uniformité de l'article.

Les graphiques et les tableaux présentés dans le présent article sont fondés sur la variable et le concept de « Minorité visible ».

La question sur le genre a été introduite dans le Recensement de la population de 2021. Avant 2021, seuls des renseignements sur le sexe, qui faisait alors référence au fait que la personne était un homme ou une femme, étaient recueillis dans le cadre du recensement. Bien que le sexe et le genre renvoient à deux concepts différents, le terme « genre » est celui qui est utilisé dans le présent communiqué du Quotidien pour faciliter la lecture. L'introduction du genre ne devrait pas avoir une incidence significative sur l'analyse des données et sur la comparabilité historique, compte tenu de la petite taille des populations transgenre et non binaire. Pour obtenir plus de renseignements sur les changements apportés aux concepts au fil du temps, veuillez consulter le [Guide de référence sur l'âge, le sexe à la naissance et le genre, Recensement de la population, 2021](#).

L'« engagement communautaire » désigne la participation du répondant à des groupes, à des organismes ou à des associations au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Les groupes, les organismes ou les associations peuvent être des groupes formellement organisés ou des groupes informels (où les personnes se rencontrent régulièrement pour faire une activité ou parler de divers sujets). Cela comprend les groupes en ligne dont le répondant peut avoir été membre ou participant. L'ESG IS permet d'identifier 12 types d'organismes : les organismes sportifs; les organismes culturels, éducatifs ou de loisirs; les syndicats ou les associations professionnelles; les partis ou les organismes politiques; les groupes d'appartenance religieuse; les groupes scolaires, les associations de quartier, les associations de citoyens ou les groupes communautaires; les organismes humanitaires, les œuvres de bienfaisance ou les associations philanthropiques; les groupes pour les personnes âgées; les organismes jeunesse; les associations d'immigrants ou ethniques; les groupes environnementaux; et d'autres types de groupes, d'organisations ou d'associations.

Les catégories de cadres supérieurs proviennent de la Classification nationale des professions à quatre chiffres et sont réparties en six sous-catégories : membres des corps législatifs; cadres supérieurs – administration publique; cadres supérieurs – services financiers, communications et autres services aux entreprises; cadres supérieurs – santé; cadres supérieurs – enseignement, services sociaux et communautaires et associations mutuelles; cadres supérieurs – commerce, radiotélédiffusion et autres services; cadres supérieurs – construction, transport, production et services d'utilité publique. Le poste de cadre supérieur au sein de l'une ou l'autre de ces catégories est celui de l'emploi qui a été occupé le plus longtemps au cours de l'année de recensement ou de l'année qui l'a précédée.

Les taux de participation aux dernières élections fédérales, provinciales et municipales ont été calculés pour les citoyens canadiens de 18 ans et plus qui avaient le droit de vote.

L'« engagement dans les activités politiques autres que le vote » (engagement politique) désigne la participation des répondants à au moins l'une des activités politiques non électorales suivantes au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête : chercher de l'information sur une question politique; faire du bénévolat pour un parti politique; exprimer son opinion sur une question en communiquant avec un journal ou un politicien; exprimer son opinion sur une question politique ou sociale sur un forum Internet ou un site Web de nouvelles; signer une pétition sur papier; signer une pétition sur Internet; boycotter ou choisir un produit pour des raisons d'éthique; assister à une réunion publique; prendre la parole lors d'une réunion publique; participer à une manifestation ou à une marche de protestation; porter un macaron, un tee-shirt ou afficher une pancarte sur son terrain pour appuyer ou s'opposer à une cause politique ou sociale.

Pour consulter les tableaux sur le portail du Centre des statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion : [Statistiques sur le genre, la diversité et l'inclusion](#).



**Tableaux disponibles :** [13-10-0841-01](#), [13-10-0842-01](#), [43-10-0061-01](#), [43-10-0062-01](#) et [43-10-0064-01](#) à [43-10-0072-01](#) .

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [3901](#), [5024](#) et [5178](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).